



FÉDÉRATION
EAUX PUISAYE FORTERRÉ

Nombre de membres	
Afférents au Comité Syndical	28
En exercice	28
Ayant pris part à la délibération	21

Date de la convocation
10/12/2025

**DELIBERATION
N° 2025-128**

Objet de la Délibération :

Vote	
Pour	21
Contre	0
Abstention	0



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à 9h30,

Les membres du Comité syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans la salle de réunions de la Fédération Eaux Puisaye Forterre à Toucy, sous la présidence de Monsieur DESNOYERS Jean, Président.

Membres élus titulaires présents votants : M. DESNOYERS Jean, M. MASSÉ Jean, M. FAGOTAT Damien, M. PREVOST Jean-Luc, M ABRY Gilles, M CHATON Christian, M CHEVALIER Alain, M. CHAPUIS Hervé, M GUYARD François, M. BALOUP Jacques, M. MILLOT Jean-Louis, M VIGOUROUX Philippe, M. FOUCHER Gérard, M. GARCONNAT Frank, M. DELAFLOTTE Denis, M. GODEFROY Jean-Michel, Mme HUET Michelle, M. THEVENOT Franck.

Membres élus suppléants présents votants : Mme MAILLARD Danièle, M. ALLANIC Daniel, M HUARD Roger, M GARNIER David.

Membres élus titulaires absents ou excusés : M. GENDÉ Jean-Michel, M. PIESYK Gérard, M DUMEZ Patrick, M CORNEILLE Damien, Mme FROMENT-MEURICE Isabelle, M KOBYLARZ Yannick, M LETEUR Manuel, Mme CHOUBARD Nadia, M. CARDOT Alexandre, Mme CHEVALIER Laurence.

Procuration(s) : Néant

Monsieur PRÉVOST Jean-Luc est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

FEDERATION-RANC : Evolution des tarifs 2026

Le Président présente au Comité syndical le bordereau des prix, pour l'année 2026, comme suit :

	2026
Contrôle de conception	229.00 € HT
Contrôle exécution des ouvrages	111.00 € HT
Contrôle de conception pour les installations de plus de 20 Equivalents Habitants	459.00 € HT
Contrôle exécution des ouvrages pour les installations de plus de 20 Equivalents Habitants	293.00 € HT
Contrôle des installations existantes dans le cadre d'une vente	341.00 € HT
Contrôle des installations existantes lors d'une contre-visite à la demande du propriétaire	77.00 € HT
Contrôle de conception sur la base d'une étude de sol portée par la Régie ANC dans le cadre des opérations de réhabilitation financés par les agences de l'eau	409.00 € HT
Contrôle d'exécution dans le cadre des opérations de réhabilitation financées par les Agences de l'eau	350.00 € HT
Diagnostic de Bon Fonctionnement (DBF)	200.00 € HT

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie Assainissement Non Collectif Puisaye Forterre en date du 02/12/2025 ;

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte les prix du bordereau de la Régie Assainissement Non Collectif, à compter du 1^{er} janvier 2026, tel qu'ils ont été présentés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean DESNOYERS

